



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE AU 20 NOVEMBRE 2022

Une jeune fille violée en commune Matana, province Bururi

Dans la nuit du 26 septembre 2022, dans une maison utilisée pour faire le sauna à Mahwa, N.G., âgée de 16 ans, élève en 9ème année au Lycée communal Gishiha, commune Matana, province Bururi a été violée par Fabrice Maneno, Imbonerakure, commerçant au marché de Matana. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Matana pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, Fabrice Maneno a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de la police à Matana pour des raisons d'enquête.

Tentative de viol d'une fillette en commune Mubimbi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 septembre 2022 indique qu'en date du 18 septembre 2022, sur la colline et commune Mubimbi, province Bujumbura Rural, P.M., âgée de 11 ans, a failli être violée par Evariste Ndekebasabe, âgé de 55 ans. Selon des sources sur place, la fillette était chez Evariste pour rendre visite à ses amies. Evariste a d'abord demandé à la fillette si elle avait déjà fait des rapports sexuels et il lui a donné ensuite 11000 fbu en lui proposant de faire des rapports sexuels mais l'enfant a refusé. Selon les mêmes sources, l'enfant a rapporté les faits à ses parents qui sont directement allés porter plainte au poste de police de la commune Mubimbi mais le présumé auteur n'a pas été arrêté.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 septembre 2022 indique qu'en date du 18 septembre 2022, vers 20 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Médiatrice Niyonzima, âgée de 38 ans, animatrice communautaire, a été battue par son mari en état d'ivresse, Muco Claude, âgé de 42 ans, démobilisé de la FDN. Selon des sources sur place, il l'a battue au niveau de la poitrine avec des coups de chaussures jusqu'à ce qu'elle perde connaissance et les voisins l'ont évacuée vers l'hôpital Buhiga où elle a été alitée. Selon les mêmes

sources, la femme venait de demander à son mari de lui donner de l'argent pour acheter des uniformes scolaires de leurs 3 enfants avant de l'attaquer à coups de poings et de pieds.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 22 septembre 2022, sur la colline Canzara, commune et province Kayanza, Rénilde Butoyi âgée de 38 ans, a été battue et cassé son bras à coup de poings par son mari, Mathieu Barakamfitye, âgé de 44 ans. Selon des sources sur place, le couple venait de passer 10 ans sans avoir d'enfants. Selon les mêmes sources, la victime venait de dire à son mari qui rentrait ivre de cesser de gaspiller les biens familiaux en achetant des bières et en les offrant à ses concubines. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et son mari a pris fuite quand les voisins sont intervenus.

Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza

En date du 12 septembre 2022, vers 23 heures, sur la colline Kivuruga, commune Gatara, province Kayanza, Jeanine Niyokindi, âgée de 38 ans a été battue et cassée son bras à coups de poing Etienne Nzigamasabo, âgé de 45 ans, quand il rentrait en état d'ébriété. Selon des sources sur place, cette femme a été battue lorsqu'elle demandait à son mari pourquoi il avait fait louer deux lopins de terre sans son consentement. Selon les mêmes sources, le lendemain, une réunion des membres de la famille du mari et ceux de la victime a été tenue et le mari qui a reconnu sa faute a accepté de payer des frais de soins de santé à la victime.

Une fille violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 10 septembre 2022, sur la colline Gahaga, commune Bukeye, province Muramvya, A.I., âgée de 15 ans, a été violée par son père Boniface Hatungimana, âgé de 51 ans. Selon des sources sur place, les faits ont eu lieu depuis le mois de mars 2022 et son père avait menacé cette victime de la tuer une fois qu'elle aura divulgué le secret. La fille est tombée enceinte d'où les faits ont été connus. Selon les mêmes sources, le viol se commettait dans la maison de son père alors que les autres enfants étaient envoyés à l'école. Le présumé auteur a été arrêté et conduit à la prison de Muramvya.

Une femme blessée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 septembre 2022 indique qu'en date du 3 septembre 2022, vers 19 heures, sur la colline et zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi Jeanine Uwamahoro, âgée de 34 ans, a été battue et blessée à l'aide d'un couteau au niveau de la tête sur l'oreille droite par son mari prénommé Jacques, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 52 ans, sentinelle au Tribunal de Grande Instance de Karuzi. Selon des sources sur place, cette femme s'est plaint contre son mari qui venait de rentrer et ce dernier lui a sauté dessus. Ses enfants sont intervenus et la victime a été conduite directement à l'hôpital du Cinquantenaire de Karuzi

tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Karuzi.

Une élève violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 29 août 2022, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-Lac, province Makamba, A. Z., âgée de 17 ans, élève à l'ECOFO Nyanza-Lac, a été violée par Olivier Irankunda, chômeur, dans sa chambre à coucher. Selon des sources sur place, l'auteur présumé, originaire de la colline Rabiho en commune et province Makamba, a été arrêté et détenu au cachot du commissariat de police à Nyanza-Lac après avoir vainement tenté des négociations à l'amiable entre sa famille et celle de la victime sous l'égide des administratifs collinaires.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 août 2022 indique qu'en date du 26 août 2022, vers 19 heures, derrière une maison louée à Gakora, sur la colline Kizuka, commune et province Rumonge, Jérôme Ndikumana, âgé de 51 ans, cultivateur, originaire de la commune Mutambu, province Bujumbura rural a violé A.N., âgée de 9 ans, élève en 2^{ème} année à l'ECOFO Gakora. Selon des sources sur place, Jérôme avait promis à la victime du poisson frais et lui avait demandé de lui apporter, le soir, des oignons rouges vendus chez ses parents. La victime s'est rendue chez Jérôme accompagnée de Joëlla, sa voisine, âgée de 10 ans. Après l'offre du poisson frais, la victime a été violée et Joëlla s'est sauvée, avertie qu'elle en payerait cher si elle dévoilait le secret. Le secret a été dévoilé le lendemain et Jérôme a été arrêté puis conduit à la police judiciaire de Rumonge en date du 28 août 2022 à 10 heures.

Une fille violée en commune Bukirasazi, province Gitega

En date du 3 octobre 2022, sur la colline, zone et commune Bukirasazi, province Gitega, M.A., âgée de 12 ans, a été violée par Longin Sinzobatohana, commerçant de 43 ans. Selon des sources sur place, la victime travaillait comme domestique chez Longin et ce dernier avait l'habitude de l'appeler dans sa chambre pour la violer. Ce jour-là, l'enfant a refusé et Longin l'a menacée en lui disant qu'il allait la tuer si elle refusait et si elle révélait le secret à sa femme. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et les voisins sont intervenus pour voir ce qui se passait dans la maison car la femme du présumé auteur était au service. Selon les mêmes sources, Longin a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de police de Bukirasazi. Après l'interrogatoire chez l'OPJ, il a été transféré au cachot du parquet de Gitega avant d'être conduit à la prison de Gitega.

Une femme battue et blessée en commune Giheta, province Gitega.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 octobre 2022 indique qu'en date du 25 septembre 2022, vers 22 heures, sur la colline Kirempera, zone et commune Giheta, province Gitega, Consolante Sinamenye, âgée de 43 ans, a été battue et blessée au niveau de l'oeil par son mari, Xavier Ntakarutimana, âgé de 56 ans. Selon des sources sur place, ce dernier venait de rentrer et a pris un couteau pour couper la tête de sa femme en croyant que celle-ci était endormie. Comme cette femme n'avait pas encore pris le sommeil, elle a été touchée au niveau

de l'œil et elle a été secourue par des voisins qui l'ont conduite au CDS Giheta avant d'être transférée au Centre Humura. Selon les mêmes sources, le lendemain, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du cachot du parquet de Gitega. Par après, ce présumé auteur a été relâché après un règlement à l'amiable de l'affaire.

Une fille violée en commune et province Muramvya

En date du 3 octobre 2022, sur la colline Mpehe, commune et province Muramvya, K.N., âgée de 17 ans, a été violée par Elvis Hacimana, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, la victime rentrait seule à la maison dans la nuit et elle a croisé Elvis qui lui a proposé de l'accompagner. Selon les mêmes sources, arrivés dans un buisson, Elvis l'a prise par force et l'a violée. La victime a crié et des gens qui sont intervenus ont attrapé Elvis et l'ont conduit au cachot du commissariat provincial de police de Muramvya tandis que la victime a été conduite au CDS de Bugarama pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune et province Rumonge

Dans la nuit du 5 octobre 2022, à l'hôtel Kanyamuneza, au quartier Swahili, commune et province Rumonge, P.M, âgée de 19 ans, a été violée par OPJ Nathanaël Ntakarutimana, matricule 1490 du commissariat communal de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, la victime était détenue au cachot du commissariat communal de police de Rumonge où elle a été sortie par l'OPJ Nathanaël qui l'a conduite à cet hôtel pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime était détenue avec son mari dans ce cachot. En date du 6 octobre 2022, le présumé auteur a été arrêté et en date du 8 octobre 2022, il a été auditionné au cours d'un procès de flagrance par le TGI Rumonge.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 2 octobre 2022, vers 17 heures, à Birongozi, sur la colline, commune et province Rutana, Pascaline Nduwimana, âgée de 23 ans, cultivatrice, a été battue et blessée au niveau du cou à l'aide d'un couteau par son mari, Jean Marie Ndayisaba, âgé de 34 ans, coiffeur à Birongozi. Selon des sources sur place, cette femme a été accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana avant d'être transférée à l'hôpital de Makamba tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Rutana. En date du 6 octobre 2022, Jean Marie a comparu devant le TGI de Rutana en flagrance et a été condamné à une peine de 20 ans de servitude pénale principale.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 7 octobre 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Emelyne Nintunze a été battue au niveau de l'œil droit à l'aide d'un bâton par son mari, Eric Minani. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au Centre de Santé de Rutana tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal

de Rutana. Selon les mêmes sources, l'origine de cet incident était le refus à son mari de la vente d'une propriété foncière.

Un homme violé en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2022, indique qu'en date du 5 octobre 2022, dans la nuit, sur la colline Kavumu, zone Mu-rima, commune et province Kayanza, Emmanuel Nahayo, cultivateur, âgé de 23 ans, originaire de la colline Ngoma, commune Kabarore, province Kayanza, a été violé par Anicet Sindikubwayo, chef de colline Kavumu, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Emmanuel Nahayo qui vivait chez Anicet depuis mars 2022, avait commencé à subir des violences sexuelles au mois de juin 2022, pendant la nuit quand il dormait dans sa chambre. En date du 5 octobre 2022, la journée, il avait tout révélé à la femme d'Anicet Sindikubwayo et celle-ci lui avait demandé de lui faire signe en toussant plusieurs de fois dès que son mari commençait à le violer. Selon les mêmes sources, quand cet homme est revenu comme d'habitude pour le violer, Emmanuel Nahayo a réagi conformément à ce que cette femme lui avait dicté et c'est ainsi qu'Anicet a été attrapé en flagrant délit. Cette femme les a battus à coups de bâton avant de chasser la victime. Cette dernière s'est rendu au CDFC pour rapporter les faits et le responsable dudit centre a porté l'affaire à l'administrateur communal qui a alors ordonné l'arrestation du présumé auteur en date du 6 octobre 2022. Ce dernier a été conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza tandis que la victime a été transférée au Centre Seruka de Bujumbura pour la prise en charge médicale et psychologique.

Une fille violée et mariée de force en commune Gishubi, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2022 indique qu'en date du 21 septembre 2022, vers 20 heures, sur la colline Ru-hande, commune Gishubi, province Gitega, J.I., âgée de 16 ans, a été violée et mariée de force par Onesphore Niyikigongwe, âgé de 20 ans, commerçant. Dans l'après-midi, la victime avait été invitée par Onesphore à prendre un verre ensemble dans sa boutique. Selon des sources sur place, la victime qui venait de passer quelques heures dans cette boutique, a demandé à Onesphore de l'accompagner chez elle dans la nuit mais il a refusé et l'a plutôt violée. Selon les mêmes sources, la victime est arrivée à la maison, vers 23 heures, en train de pleurer, a expliqué ce qui lui est arrivée mais ses parents ont refusé de la recevoir et l'ont fait retourner chez Onesphore Niyikigongwe, la même nuit. Le lendemain, Séverin Ndayizeye, OPJ de la commune Gishubi a arrêté le présumé auteur mais quelques heures après, il l'a relâché suite à l'arrangement à l'amiable des parents des deux parties. Celles-ci se sont convenues d'aller à l'Etat-Civil pour marier Onesphore et la victime mais l'Administrateur de la commune Gishubi, Marie Chantal Nduwayezu s'y est opposé. Après, la victime est descendue en zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie où Onesphore a fait louer une maison pour y vivre ensemble avec le présumé auteur.

Une fillette violée en commune Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 octobre 2022 indique qu'en date du 29 septembre 2022, sur la colline Kaganda, zone et commune Nyamurenza, province Ngozi, M.A.,

âgée de 11 ans, écolière en 4^{ème} année, a été violée dans une forêt par Ndikumana, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, l'enfant rentrait de l'école et ce conducteur de taxi-moto l'a conduite dans cette forêt où il l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours mais la population est intervenue deux heures après. Ce conducteur de taxi-moto a été arrêté par un OPJ et conduit au cachot communal de police de Kiremba tandis que la victime a été conduite au CDS Nyamurenza pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2022 indique que du 13 au 20 mai 2022, A. H., enceinte, âgée de 29 ans, a été violée et tabassée à l'aide des bâtons et des coups de pied sur tout son corps, par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par Elysée Ngayempore, leur chef au quartier Musama V, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, en date du 13 mai 2022, vers 23 heures, à l'avenue Dama n°19, au quartier Musama V, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura, A.H. avait été attaquée et enlevée de chez elle par ces membres de la milice Imbonerakure qui cherchaient son mari qui était en conflit foncier avec ce chef des Imbonerakure. Celui-ci voulait s'approprier de sa parcelle et s'était même procuré de faux papiers de cette parcelle en conflit. Ces Imbonerakure ont pris cette femme et ainsi que son cousin, Alain Sibomana, âgé de 31 ans et ces deux victimes ont été conduites dans un endroit inconnu. En date du 18 mai 2022, A.H. a été retrouvée par deux femmes qui se rendaient aux champs dans la réserve naturelle de la Rukoko, sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural en état critique et ces femmes l'ont emmenée dans l'un des centres de santé de Gatumba pour des soins médicaux et par après, elle a avorté des jumeaux. Alain Sibomana qui était enlevé avec cette femme n'a pas été retrouvé depuis ce jour après que sa famille l'ait cherché au cachot de la zone urbaine de Kanyosha, au cachot de la brigade de Gatumba et au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2022 indique qu'en date du 23 octobre 2022, dans l'après-midi, au quartier Kigwati-Rugogwe communément appelé site des déplacés de Buhiga, zone et commune Buhiga, province Karuzi, A.I., âgée de 3 ans, a été violée par Misigaro, âgé de 47 ans, pensionné de la FDN, chez lui, quand ses parents étaient au marché. Selon des sources sur place, la victime a révélé les faits à sa mère le soir et celle-ci a directement conduit l'enfant au CDS Buhiga pour des soins. Des infirmiers de garde de ce CDS l'ont examinée, ont trouvé que le sexe de cet enfant était endommagé et l'enfant a été transféré à l'hôpital de Buhiga, le lendemain. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris le large, très tôt le matin du 24 octobre 2022.

Une fille violée en commune et province Kirundo

En date du 17 octobre 2022, sur la colline Rugero, commune et province Kirundo, A.G., âgée de 16 ans, a été violée chez elle par son demi-frère, Anicet Murengerantwari, âgé de 25 ans, pendant la

pluie. Selon des sources sur place, la victime venait de l'école et elle a beaucoup crié pour que les voisins viennent la secourir mais comme la pluie tombait elle n'a pas été secourue. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Kirundo pour des soins médicaux tandis qu'Anicet a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Kirundo pour la suite du dossier. Signalons que le présumé auteur était grandi chez son oncle paternel après la mort de ses parents, à l'âge de 15 ans et ne vivait plus chez son oncle après des études en métier.

Sept filles écolières victimes du trafic d'êtres humains en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 octobre 2022 indique qu'en date du 10 octobre 2022, Hafashimana Eclésiane, âgée de 16 ans, Judith Niyoyitungira, âgée de 15 ans, Médine Igiraneza, âgée de 14 ans, Estella Nibigira, âgée de 14 ans, Divine Kabura, âgée de 17 ans, Anne Lyse Nishimwe, âgée de 13 ans et Anésie Nihorimbere, âgée de 15 ans, toutes élèves à l'Ecole Fondamentale de Nyakuguma, zone Kigwena, commune et province Rumonge, ont été enlevées de cette école et ont été conduites à Kabonga, commune Nyanza-lac de cette province par Elvanie Niyintunze, résidant sur la colline Nyakuguma. Selon des sources sur place, Elvanie Niyintunze avait recruté ces filles et leur a payé des frais de transport jusqu'à Kabonga dans une famille d'accueil dont une cousine d'Elvanie les a fait traverser à la frontière Burundo-Tanzanienne afin de les marier de force aux hommes veufs en Tanzanienne à l'insu de leurs familles. Selon les mêmes sources, en date du 12 octobre 2022, Elvanie Niyintunze qui a été arrêtée par des policiers de Rumonge après avoir été dénoncée par une élève qui a échappé à ce réseau a donné des informations sur les lieux où se trouvaient ces filles. Ainsi, un des membres des familles des victimes s'est rendu en Tanzanie pour chercher les victimes et en date du 24 octobre 2022, il est revenu à Rumonge avec Eclasiene Hafashimana, Judith Niyoyitungira et Medine Igiraneza. Celles-ci avaient déjà été percées les oreilles et avaient commencé à être encadrées pour une nouvelle vie de femme.

Tentative de viol en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2022 indique qu'en date du 21 octobre 2022, vers 21 heures, sur la route non macadamisée Muramvya centre-commune Bukeye, M.I., âgée de 34 ans, a failli être violée par Jean Claude Rugeramigabo, âgé de 48 ans, membre du parti CNDD-FDD, chauffeur de véhicule de transport en commun de marque « Toyota Noah », originaire de la colline Burambana, commune et province Muramvya, résidant au quartier Kigwati, commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, Jean Claude qui transportait des passagers quittant Bujumbura et se rendant à Muramvya a promis à M.I de la conduire jusqu'à Gitega et tous les passagers sauf M.I. sont descendus à Muramvya. Ce chauffeur a trompé M.I de la conduire à Gitega mais il a dévié l'itinéraire jusqu'à un endroit où il n'y avait personne pour la secourir ; il a arrêté le véhicule, a commencé à contraindre la femme de faire des rapports sexuels; il a déchiré les habits de la dame qui lui a dit d'aller plutôt dans un hôtel proche. Elle lui a même dit que c'est elle qui allait payer les frais d'hôtel et le chauffeur l'a accepté. Une fois ils sont arrivés à un endroit où il y avait des gens, cette femme a crié au secours et des passants sont intervenus. Les forces de l'ordre qui étaient sur les lieux ont arrêté le chauffeur et la victime avant de les conduire la même nuit au cachot de la police.

Une fillette violée en commune Giheta, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 novembre 2022 indique qu'en date du 28 octobre 2022, vers 19 heures, sur la sous-colline Nyarugongo, colline Bihororo, commune Giheta, province Gitega, A.U., âgée de 3 ans, accueillie par une femme, a été violée par Félix Nduwayezu, célibataire, âgé de 40 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était seule à la maison et ce présumé auteur l'a violée en lui promettant des avocats. Selon les mêmes sources, l'enfant a pleuré, a crié au secours et des voisins sont intervenus. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de police à Giheta tandis que la victime a été évacuée vers l'hôpital Saint Joseph de Giheta pour des soins médicaux.

Une femme persécutée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 novembre 2022 indique qu'en date du 29 octobre 2022, vers 21 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Sabimbona, âgée de 30 ans, membre du parti CNDD-FDD, a failli être tuée par son mari, Bushanyagari, âgé de 33 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, Bushanyagari, est rentré du bistrot étant ivre et arrivé à la maison, il a pris une machette pour tuer sa femme mais celle-ci a pris fuite avec ses enfants. Selon les mêmes sources, par après, Bushanyagari a tué sa vache sur place avant d'être arrêté par les voisins qui l'ont conduit au cachot de la police à Buhiga. Bushanyagari voulait vendre une parcelle de marais et un boisement de cèdres mais sa femme s'y était opposée.

Une fillette violée en commune Giheta, province Gitega

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 13 novembre 2022 indique qu'en date du 3 novembre 2022, vers 18 heures, sur la colline Gihehe, zone Kabanga, commune Giheta, province Gitega, A. M., âgée de 8 ans, a été violée par Claver Ndayisenga, cultivateur, âgé de 50 ans. Selon des sources sur place, la victime venait de la colline Muyange voisine de la colline Gihehe, où elle avait passé la journée chez ses cousins. A mi-chemin, l'auteur du crime l'a croisée et l'a violée après l'avoir menacée de la tuer si elle refusait. Selon les mêmes sources, la victime a crié en disant "Ntabara, ndapfuye" [au secours, je meurs] et les habitants se sont vite précipités vers le lieu et ont arrêté Claver et l'ont conduit au poste de police de Giheta tandis que la victime a été conduite au Centre Humura pour les soins. Le présumé auteur a été par la suite transféré à la prison centrale de Gitega après un procès de flagrance tenu en date du 7 novembre 2022.

Une personne blessée en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la ligue iteka en date du 13 novembre 2022 indique qu'en date du 2 novembre 2022, le matin, sur la colline Nyarurambi, commune Gatara, province Kayanza, Firmin Miburo âgé de 52 ans a été blessé au niveau du tibia par Astérie Ntahomvukiye, sa femme. Selon des sources sur place, la victime voulait commercialiser du charbon de bois à l'insu de sa femme. Selon les mêmes sources, après 30 minutes de querelles, Astérie a pris un gros caillou et l'a lancée au niveau du tibia de son mari. Selon les mêmes sources, des voisins sont vite intervenus et conduit la victime au CDS Gatara pour des soins médicaux. Astérie a été arrêtée et conduite au cachot communal de Gatara. En date du 4 novembre 2022, elle a été relaxée sous la demande de son mari et elle est pour le moment libre à leur domicile.

Une personne violée en commune et province Kirundo

En date du 8 novembre 2022, dans une brousse, à 50 mètres du poste de police de la colline Ceru, commune et province Kirundo, M. , malade mentale, a été violée par le nommé Safi, policier. Selon des sources sur place, ce policier a acheté des beignets pour tromper cette fille. Selon les mêmes sources, la population l'a attrapé en flagrant délit. Ce policier, séropositif a été arrêté et détenu au cachot du parquet Kirundo tandis que la victime reçoit des médicaments antirétroviraux au CDS Rukuramigabo.

Une femme tabassée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 19 novembre 2022, vers 21 heures, sur la colline Magamba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Espérance, membre du parti CNDD-FDD âgée de 36 ans a failli être tuée par le nommé Mudeyi, son mari, membre du CNDD FDD, âgé de 42 ans. Selon des sources sur place, Mudeyi est rentré ivre et a commencé à injurier sa femme. Selon les mêmes sources, Mudeyi a pris une machette et l'a blessée au niveau du coup et aux mains quand Espérance tentait de se défendre. Les voisins sont intervenus et ont conduit la victime au CDS Buhiga tandis que Mudeyi a pris le large.